Réf. Farde e-Assemblées : 2300192

N° OJ : **140**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Charter «Un service citoyen pour tous les jeunes» et convention avec la Plateforme pour le Service Citoyen.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale,

Considérant que le Programme de politique générale de la Ville de Bruxelles indique que « l'engagement dans la vie sociale et politique gage d'une plus grande cohésion sociale » ;

Considérant que la Ville de Bruxelles entend favoriser la citoyenneté active et entend diversifier les opportunités d'engagement et de prise de responsabilité ;

Considérant que le département de l'Instruction publique a mis en place un stage civique à l'attention des élèves de 5eme année de l'enseignement secondaire au sein de 7 établissements d'enseignement secondaire et que le service citoyen peut être le prolongement de ce stage pour certains éleves souhaitant poursuivre le bénévolat au sein de notre société ;

Considérant que la Plateforme pour le Service Citoyen réunit plus de 300 organismes autour d'un objectif commun : la création d'un Service Citoyen pour les jeunes de 18 à 25 ans en Belgique dans le but de favoriser leur développement personnel ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires;

Considérant que le Service Citoyen permet aux jeunes d'acquérir des compétences essentielles à leur développement personnel, socioprofessionnel et citoyen et qu'il réalise un brassage social et culturel unique en soi, qui vise un mieux-être global dans la société;

Considérant la volonté du département Instruction publique de la Ville de Bruxelles d'adhérer à la charte "UN SERVICE CITOYEN POUR TOUS LES JEUNES" et considérant les modalités reprises dans la convention ci-annexée;

Vu l'avis de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Approuver l'adhésion à la charte «UN SERVICE CITOYEN POUR TOUS LES JEUNES» et approuver la convention avec la Plateforme pour le Service Citoyen y relative.

Annexes :

Charte FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)